

RCS : LYON  
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1968 B 00307  
Numéro SIREN : 968 503 078  
Nom ou dénomination : CABINET ESCOFFIER

Ce dépôt a été enregistré le 05/03/2021 sous le numéro de dépôt B2021/007284

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CABINET ESCOFFIER Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12

Adresse de l'entreprise 40 rue LAURE DIEBOLD 69009 LYON Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 9 6 8 5 0 3 0 7 8 0 0 0 3 0 Néant \*

Exercice N clos le, 31/08/2020

Table with columns: Description, Code, Brut 1, Amortissements, provisions 2, Net 3. Rows include Capital souscrit non appelé, Frais d'établissement, Immobilisations incorporelles, Immobilisations corporelles, Immobilisations financières, Stocks, Créances, and Divers.

Cegid Group

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CABINET ESCOFFIER		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 110 000 .....)	DA		110 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD		11 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG		201 855	
	Report à nouveau	DH		100 000	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI		59 979	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL		482 835	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		381 418	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV		33 972	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		172 959	
	Dettes fiscales et sociales	DY		145 309	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		205 025	
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC		938 684	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE		1 421 520	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		621 257		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CABINET ESCOFFIER		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	1 466 810	FH	FI	1 466 810	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 466 810	FK	FL	1 466 810	
	Production stockée*				FM	85 561	
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	18 322	
	Autres produits (1) (11)				FQ	15 244	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	1 585 938
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	1 030 075	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	26 136	
	Salaires et traitements*				FY	279 214	
	Charges sociales (10)				FZ	116 150	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	30 669
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	6 355
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
Autres charges (12)				GE	17 645		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	1 506 245	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	79 693	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	10	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	10	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1 698	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	1 698	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	( 1 687)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	78 005	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS CABINET ESCOFFIER		Néant <input type="checkbox"/> *			
				<b>Exercice N</b>			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	41 000		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			HD	41 000		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	42 476		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			HH	42 476		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	( 1 476)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	16 549		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	1 626 949		
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	1 566 969		
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	59 979		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières				HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *				HP	
		- Crédit-bail immobilier				HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)				HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)				RD	
	(9)	Dont transferts de charges				A1	212
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5						
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				42 476			
Produits des cessions d'éléments d'actif					41 000		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
					Charges antérieures	Produits antérieurs	



## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CABINET ESCOFFIER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020, dont le total est de 1 421 520 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 59 980 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/12/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



## Règles et méthodes comptables

### Stocks

---

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

---

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<b>Valeurs brutes</b>				
Immobilisations incorporelles		1 800		1 800
Immobilisations corporelles	458 433	42 448	327 914	172 967
Immobilisations financières	18 958		600	18 358
<b>Total</b>	<b>477 391</b>	<b>44 248</b>	<b>328 515</b>	<b>193 125</b>
<b>Amortissements &amp; provisions :</b>				
Immobilisations incorporelles		96		96
Immobilisations corporelles	292 759	30 573	286 038	37 294
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>292 759</b>	<b>30 669</b>	<b>286 038</b>	<b>37 390</b>
<b>ACTIF NET</b>				<b>155 734</b>



## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 713 811 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			18 358
Autres	18 358		
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	569 985	569 985	
Autres	106 354	106 354	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	19 114	19 114	
<b>Total</b>	<b>713 811</b>	<b>695 453</b>	<b>18 358</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	142 891
Créances clients et comptes rattachés	16 087
Autres créances	
Disponibilités	
<b>Total</b>	<b>158 978</b>



## Notes sur le bilan

### Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	27 123	6 355	18 110	15 368
<b>Total</b>	<b>27 123</b>	<b>6 355</b>	<b>18 110</b>	<b>15 368</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation		6 355	18 110	
Financières				
Exceptionnelles				

#### Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 15 368 Euro.

Une provision pour dépréciation a été constatée chaque fois que le recouvrement des créances était compromis.

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 109 999,95 Euro décomposé en 1 967 titres d'une valeur nominale de 55,92 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 967	55,92
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 967	55,92



## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 938 685 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine		63 991	257 891	59 537
- à plus de 1 an à l'origine	381 418			
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	172 960	172 960		
Dettes fiscales et sociales	145 310	145 310		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	33 972	33 972		
Produits constatés d'avance	205 025	205 025		
<b>Total</b>	<b>938 685</b>	<b>621 257</b>	<b>257 891</b>	<b>59 537</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	63 799			
(**) Dont envers les associés				

#### Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	157 579
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 627
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>Total</b>	<b>191 206</b>



## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	19 114
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>Total</b>	<b>19 114</b>

#### Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	205 025
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
<b>Total</b>	<b>205 025</b>

**Autres informations****Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts courus sur emprunts	3 443
Locations mobilières - échéances restant à payer	17 530
Autres engagements donnés	20 973
<b>Total</b>	<b>20 973</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

**Autres informations****Engagements reçus**

	Montant en Euro
Plafonds des découverts autorisés	
Caution des dirigeants	200 000
Avals et cautions	200 000
Autres engagements reçus	
<b>Total</b>	<b>200 000</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



## CABINET ESCOFFIER

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 110 000 €

40, rue Laure Diebold  
LYON 9<sup>ème</sup>

968 503 078 RCS LYON  
SIRET 968 503 078 00030

### TEXTE DE LA RESOLUTION CONCERNANT L'AFFECTATION DES RESULTATS

SOU MIS ET APPROUVE PAR LES ASSOCIES LE 26 FEVRIER 2021

(Exercice clos le 31 août 2020)

#### DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, conformément aux propositions du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à la somme de 59 979,91 € de la manière suivante :

- aux actions à titre de dividendes :	.....	19 670,00 €
soit un dividende de 10 € par action,		
- le solde, soit :	.....	40 309,91 €
au poste « Autres réserves ».		

L'assemblée générale décide de fixer la date de mise en paiement au 1<sup>er</sup> mars 2021.

Ce dividende sera soumis en intégralité, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique d'un montant de 30 %, se décomposant entre un taux forfaitaire unique de 12,80 % au titre de l'impôt sur le revenu, et de 17,20 % au titre des prélèvements sociaux (sans quote-part de CSG déductible).

Il pourra être soumis sur option, déposée lors du dépôt de la déclaration de revenus, à une imposition des dividendes perçus calculée selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu, en bénéficiant de l'abattement de 40 % mentionné au 2<sup>o</sup> de l'article 158-3 du Code général des impôts, avec une quote-part de CSG déductible. Cette option devra être globale pour l'ensemble des revenus de capitaux mobiliers et plus-values de l'année.

Il est rappelé, pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'il a été distribué, par action, les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus	
31.08.2019	50 €		
31.08.2018	18 €		
31.08.2017	50 €		

